

Nouvelles brèves

Number 26, May 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56669ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1977). Nouvelles brèves. *Québec français*, (26), 2–3.

Québec français

est la revue de l'Association québécoise des professeurs de français. Revue pédagogique, littéraire et culturelle, elle est destinée aux enseignants de français et au public en général.

Directeur de la revue

Christian Vandendorpe

Comité de lecture et équipe de rédaction

Littérature

Aurélien Boivin

Gilles Dorion

André Gaulin

Pédagogie

Christophe Hopper

Jean-Claude Lessard

Jean-Guy Milot

Lorraine Nobert

James Rousselle

Ont collaboré à ce numéro

Diane Allard

Gilles Lemire

Maurice Arguin

Maurice Lemire

Manon Beaudoin

Joseph Lenoir

Denyse Bourneuf

René Lesage

Guy Cazalais

Jean-Noël Pontbriand

Oscar Gagné

Paul-Yvon Proulx

Christiane Houde

Claude Roussin

Jacques Hurtubise

Pierre Tisseyre

Claude Lacombe

Roger Turgeon

Richard Langlois

Andrée Yanacopoulos

Alonzo Leblanc

Maquette de la couverture

Jacques Hurtubise

Photographies

Christian Vandendorpe

Secrétaire aux abonnements

Claire Boivin (418) 872-8312

Adresse postale de la revue

Québec français

C.P. 9185

Québec G1V 4B1

Adresse postale de l'Association

A.Q.P.F.

C.P. 9272

Québec G1V 4B1

Abonnement pour un an / 4 numéros

— au Québec et au Canada: \$7.

— à l'étranger, par avion: \$10.

Les membres de l'A.Q.P.F. reçoivent gratuitement la revue. La cotisation annuelle à l'A.Q.P.F. est de \$15.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Indexé dans Périodex

ISSN 0316-2052

Composé par Compélec, à Québec.
Imprimé par l'Éclaireur, à Beauceville.

Tous droits réservés.

PERMAFRA censuré

Le Ministère de l'Éducation a décidé, en mars dernier, de fermer le programme PERMAFRA à toute nouvelle inscription. Seuls les enseignants engagés dans ce programme avant le 1^{er} mars 1977 pourront le terminer en bénéficiant des dispositions générales.

Cette décision est très grave et devrait avoir de profondes répercussions. PERMAFRA, en effet, est le programme élaboré par l'Université du Québec dans le cadre du Programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF: pour plus de détails, voir *Québec français* no 19). Il est diffusé par les constituantes de Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski, la CEUOQ et la Télé-Université. Plus de 1400 enseignants sont actuellement engagés dans ce programme.

Depuis septembre dernier, les responsables du programme avaient opté résolument pour une formule de pédagogie ouverte et avaient entrepris la révision complète de ses documents dans cette optique.

Trois grandes raisons auraient entraîné le MEQ à prendre une décision aussi radicale. La première serait que le PERMAFRA n'habilite pas les maîtres à mieux enseigner le français dans l'optique du programme-cadre. La seconde raison tient à la conception du langage, essentiellement non correctrice, telle qu'elle est véhiculée par les textes de référence choisis par les concepteurs du programme. La troisième raison serait que la formule pédagogique retenue par l'Université du Québec ne favoriserait pas un meilleur développement régional de la didactique du français.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer ici sur la validité de ces différentes raisons qui pourront être examinées en détail dans un numéro ultérieur. Mais il faut reconnaître que cette nouvelle a semé la consternation chez les nombreux enseignants engagés dans PERMAFRA. Parmi les nombreuses questions que suscite une telle mesure, il en est au moins deux qui mériteraient de recevoir réponse dans les plus brefs délais. Premièrement, le Ministère a-t-il fait enquête auprès des enseignants engagés dans ce cours avant de le mettre à l'index? Deuxièmement, comment les enseignants des régions uniquement desservies par l'Université du Québec et qui devaient entrer dans le PERMAFRA en septembre prochain pourront-ils désormais faire valoir leur droit au perfectionnement, au même titre que les enseignants de Montréal, de Québec et de Sherbrooke?

Colloque de la section de Montréal

Le 19 février dernier se tenait au Cégep Bois-de-Boulogne le colloque annuel de la section de Montréal. Près de cent personnes ont participé aux divers ateliers consacrés à la communication en général et à des apprentissages précis tels la lecture et l'orthographe. Les organisateurs du colloque ont voulu répondre aux besoins et aux préoccupations des professeurs de français du collégial en leur offrant quatre ateliers: résultats de recherches sur l'enseignement du français normatif, et sur la richesse lexicale des étudiants, présentation des nouvelles orientations des programmes de français à ce niveau.

Après avoir entendu les rapports de la présidente et du trésorier, l'assemblée générale a procé-

dé à l'élection du conseil de section pour 1977. Murielle De Serres a été élue présidente. Diane Simard, vice-présidente, Claudette Barbera, trésorière et Marcel Thibodeau, secrétaire. Comme représentants de niveaux ont été élus: Carole Clouet-Milliard (collégial), Monique Gravel (secondaire), Constance Mainville (élémentaire).

Français pour tous / français pour tout

Voici un cours de français destiné à démocratiser la connaissance et la pratique de la langue française dans sa totalité. Il est offert par la Télé-Université et conçu par une équipe pédagogique composée de Claude Bédard-Claret, Reine Bélanger, Irène Belleau, Michel Blais et Pierre Gagné, sous la direction de Jean-Marcel Paquette. L'enrichissement de la langue, dans notre contexte historico-social, suppose que l'on combine et coordonne, à la fois, l'acquisition de pratiques linguistiques nouvelles et la correction de pratiques anciennes en vue d'une expression la plus totalement conforme aux règles qui font de la communication en français moderne une pratique linguistique cohérente. Toute la langue suppose, dès lors, que l'on valorise un mode d'organisation et de signification qui est celui de la norme. C'est donc en fonction de cette norme que le cours a été conçu. L'apprenant doit être en mesure de fixer lui-même, en connaissance de cause, le degré de normativité auquel il désire atteindre selon ses convictions et les situations de communication dans lesquelles il est susceptible de se trouver.

Le cours comprend huit unités:

Unité 1: *Socio-historique de la langue*: notions générales utiles à la compréhension du phénomène linguistique dans sa perspective historique et sociale.

Unité 2: *Outils de référence*: pratique de la consultation des principaux instruments de travail (dictionnaires, encyclopédies, grammaires etc.)

Unité 3: *Orthographe*: pratique de l'orthographe pour ceux qui connaissent des difficultés majeures dans ce domaine.

Unité 4 et 6: *Les formes et phrases*: acquisition graduée des pratiques les plus courantes de la phrase simple et de la phrase complexe.

Unité 5: *Lexique*: développement du vocabulaire général et des lexiques spécialisés.

Unité 7: *Expression orale*: pratique de l'expression orale faisant appel aux pratiques acquises dans les unités précédentes.

Unité 8: *Langue et environnement*: interventions sur la langue de l'environnement (affichage, publicité, média, etc.)

Ce cours de 3 crédits commencera le 12 septembre 1977 et sera dispensé sur une période de 14 semaines. En général, les étudiants devront consacrer dix heures par semaine à l'apprentissage des huit unités.

Les comités du congrès 1978 de la F.I.P.F.

Le Conseil d'administration, après consultation des sections, a composé les comités du congrès de Bruxelles 1978.

Comité 1: Bilan critique des méthodes actuelles d'enseignement du français.
Mme Constance Mainville, MM. Claude Baril, Charles-Eugène Lessard et Marc le Boulanger.

Comité 2: Fonctions et contenus de l'enseignement du français dans ses différents contextes et situations.
MM. Jacques Fournier, Laurent Du Bois et Gerardo Alvarez.

Comité 3: La langue française, instrument du dialogue des cultures.
Mme Claudette Barbera, MM. André Gaulin, Pierre Marcotte, Henri-Paul Thiffault, Christian Vandendorpe et Gilles Dorion.

Prochain congrès national de l'A.Q.P.F.

Nous célébrerons, à l'occasion du prochain congrès national, le dixième anniversaire de notre Association.

Lieu: Montréal. L'endroit précis sera déterminé bientôt.

Dates: 7, 8 et 9 octobre 1977.

Thème général: **bilan et perspectives de l'enseignement du français.** Les sous-thèmes sont actuellement en préparation. On peut d'ores et déjà révéler qu'ils porteront, en priorité, sur tout le problème de l'écrit.

Conférencier: le Ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin.

La section de Québec

La Section de Québec a tenu un souper-causerie le mardi 22 mars, en même temps que son assemblée générale annuelle.

118 personnes ont pris part à cette activité dont l'invité était le ministre d'État au développement culturel, l'Honorable Camille Laurin, qui a dû se faire remplacer en dernière heure par le député de Rosemont et président du comité des députés sur la charte linguistique, M. Gilbert Paquette. Après avoir exprimé sa déception devant ce contretemps, l'assemblée a été heureuse de se faire confirmer par le député Paquette que le projet de loi sur la langue ne manquerait pas de faire respecter complètement et sans réticence la réalité du français au Québec.

L'assemblée générale qui a suivi a surtout été marquée par la tenue des élections: le bureau de direction est composé de Jean-Claude Gagnon (président), Pierre Marcotte (vice-président), Jacques Fournier (secrétaire), Madeleine Ricard (trésorière) et Gilles Lemire (président sortant). Au Conseil de section ont aussi été élus les représentants de section dont les noms suivent: Jean-Yves Guévremont (élémentaire), Denis Bergeron (secondaire), Paule Saint-Hilaire-Poulin (collégial) et Jacques Ouellet (universitaire). Avec ses trois nouveaux représentants de niveau, le nouveau Conseil de section est donc au grand complet.

La Section de Québec travaille activement à la préparation du troisième colloque sur l'enseignement du français à l'élémentaire qui aura lieu en mai.

Un stage

L'A.Q.P.F., section des Trois-Rivières, organise un stage les 4 et 5 juin 1977 à l'U.Q.T.R. Le stage comprend deux activités:

Activité I:

L'enfant et l'expression dramatique, animée par Monique Rioux. Cette activité s'adresse aux professeurs de l'élémentaire et du secondaire 1-2-3.

Activité II:

Comment donner le goût du théâtre aux élèves du secondaire. L'atelier est animé par Marcel Lamarre et s'adresse aux professeurs du secondaire IV, V et collégial.

Pour toute information, contactez Jean Van Doesburg (819) 379-2789

La section Saguenay-Lac-Saint-Jean

Chacun des 50 membres de la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean a reçu un questionnaire lui permettant d'exprimer son avis sur l'avenir de sa section, suite à la démission du président. Le secrétaire de l'A.Q.P.F. a obtenu seulement 5 réponses: 3 sont favorables au rattachement de leur section avec celle de Québec; 2 sont d'avis que leur section doit être maintenue. Le Conseil d'administration, après en avoir débattu, a décidé de rattacher temporairement cette section à celle de Québec, en attendant des manifestations plus fermes des intéressés. Les actifs de la section seront transférés au compte général de l'Association.

Hommage à Louis PHILIPPART

Le président fondateur de la Fédération internationale des Professeurs de français n'est plus. Il a été brusquement terrassé par une affection cardiaque le 7 mars dernier. Un conseiller, un « plus que père », un ami, il avait voué au français une passion dévorante, que sa générosité, son ardeur, son dynamisme rendaient exigeante et impérieuse.

Docteur en Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (1930), il fut pendant vingt ans professeur de rhétorique française à l'Athénée provincial du Centre du Hainaut, puis chargé de cours au Cours normaux de l'enseignement technique provincial, à l'Institut des Hautes Études d'Industrie de l'Université du Travail et à la Faculté des Sciences économiques appliquées de Mons; directeur du Centre Culturel du Hainaut (1951-1970); administrateur et rédacteur en chef de la revue d'éducation permanente *Rencontres* (1951-1970); membre du Conseil européen de Culture. Il fonda en 1951 la Société Belge des Professeurs de Français dont il fut président de 1956 à 1969; président de la F.I.P.F. de 1969 à 1972; président de la Commission interprovinciale des Services culturels (1969-1970), de la Commission pour l'étude

de l'autonomie culturelle (1969) et de la Commission interuniversitaire de l'Éducation permanente (1971); fondateur de l'Association pour le Progrès Intellectuel et Artistique de la Wallonie; professeur émérite de l'Université de l'État à Mons; directeur du Bulletin de la F.I.P.F.; maître d'œuvre de l'anthologie didactique *Littératures de langue française hors de France*.

Il travailla toute sa vie, inlassablement, sans mesurer son énergie et ses talents, à la cause de la francophonie. Il rassembla et dans son pays et dans le monde entier les enseignants de français tant de langue maternelle que de langue seconde et étrangère. Il participa à l'organisation des trois premiers congrès de la F.I.P.F. À sa demande expresse, il était nommé organisateur du quatrième congrès qui doit se tenir à Bruxelles en 1978. La mort l'a fauché en pleine activité, plein d'une lucidité éblouissante, animateur intarissable, rempli d'idées et de projets neufs. Dans une lettre qu'il m'adressait quelques semaines avant sa mort, il exprimait ainsi son idée maîtresse sur la francophonie « soucieuse de définir les conditions optimales « d'une promotion culturelle plénière et gé-

néralisée », de reconnaître le droit fondamental à la différence, d'assurer la coexistence d'une langue commune et des langues qui expriment la spécificité culturelle des groupes de base, d'illustrer, dans une présence et une ouverture au monde la richesse et la diversité de son patrimoine et de contribuer ainsi à l'avènement de la « civilisation de l'Universel ». Pour moi, la francophonie, c'est avant tout un acte de foi lucide et nécessaire, un projet en devenir! Cette idée de la francophonie, il faut la construire et lui assurer une existence à la fois spirituelle et charnelle. »

Homme éminemment cultivé, il était constamment préoccupé par le problème de la diffusion de la culture à tous les hommes, en Wallonie d'abord, mais aussi à l'humanité tout entière. Son enthousiasme cherchait à servir, à enrichir, à rassembler la grande communauté francophone dans une énergique profession de foi fraternelle. Nous, ses amis, ses collègues, ses compagnons de route depuis 1969, gardons vivace son souvenir si attachant.

Gilles DORION
vice-président de la F.I.P.F.